



**Centre d'information
et de recrutement
des forces armées
de Toulouse**

Toulouse, le 02 octobre 2020

OBJET : Campagne scolaire des Armées au titre de l'année 2020/2021

RÉFÉRENCE(S) : a) protocole d'accord du 31 janvier 2007 entre le ministère de la défense et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
b) protocole interministériel du 20 mai 2016 entre le ministère de la défense, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
c) lettre du comité de coordination du recrutement adressée aux recteurs d'académie le 07 juillet 2020.

PIECE JOINTE : Fiche réponse.

Madame/monsieur le chef d'établissement,

Chaque année, les armées recrutent plus de 25 000 jeunes françaises et français. Premier recruteur de France en terme de volume, ce haut niveau de recrutement, inscrit dans la loi de programmation militaire qui décline les ambitions de la France en terme de défense jusqu'en 2025, se poursuit afin d'assurer aux armées de disposer des compétences dont elles ont besoin.

Premiers partenaires des jeunes pour l'emploi en France, l'Armée de terre, la Marine nationale et l'Armée de l'air présentent une opportunité de parcours professionnels complets, valorisants et une première expérience enrichissante.

Depuis 2009, les trois armées coordonnent leurs actions d'information au sein des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) implantés sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de leur mission d'information, les conseillers en recrutement se déplacent régulièrement dans des forums, au sein d'institutions ou en entreprises.

Ainsi chaque année, dans les établissements scolaires, ils présentent à vos élèves les opportunités des métiers de la défense, les perspectives de formation et la richesse des parcours professionnels que les armées proposent à chaque stade de leur parcours scolaire.

A l'instar des années précédentes, le comité de coordination du recrutement du ministère des armées s'est adressé aux recteurs d'académie pour leur demander de bien vouloir autoriser les CIRFA à accéder aux inspections académiques et aux établissements relevant de leur autorité.

A notre tour, nous vous demandons de bien vouloir autoriser les conseillers en recrutement de votre CIRFA de proximité à intervenir au sein de votre établissement.

Afin de permettre la programmation d'un calendrier d'interventions, vous trouverez ci-joint une fiche réponse. Nous vous prions de bien vouloir la compléter et la retourner par mail ou par courrier.

Le capitaine de corvette Thomas Letournel
Chef du CIRFA de Toulouse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Letournel', with a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Jean-René JOLY
IA-IPR académie de Toulouse
Réfèrent académique défense
Réfèrent pour l'académie de
Toulouse

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Joly', with a long horizontal stroke extending to the right.